

OFFRE D'EMPLOI

INFORMATION SUR LE POSTE

Titre de l'emploi :	Adjoint(e) administratif(ve) (adjoint(e) au comité exécutif)
Nombre d'heure :	32 heures (de 8 h à 16 h, sauf le vendredi, de 8 h à 12 h)
Type de contrat :	Remplacement (congé de maternité) d'une durée de 1 an.
Rémunération de départ :	Celle des agents de bureau, classe II du collège (entre 18 \$ et 19,30 \$ de l'heure.)
Entrée en fonction :	Les entrevues sont prévues les 14 et 15 octobre et l'entrée en fonction le 19 octobre 2015 (3 jours de formation cette semaine-là).
Description des tâches :	<p>Accueil des enseignants;</p> <p>Réception et acheminement des appels;</p> <p>Gestion du courrier, des courriels et des télécopies;</p> <p>Mise en page de divers documents;</p> <p>Prise de notes aux assemblées syndicales;</p> <p>Gestion de la comptabilité (en coopération avec le trésorier);</p> <p>Gestion de la documentation et classement;</p> <p>Entretien de l'équipement de bureau (sauvegarde, propreté, etc.);</p> <p>Gestion des fournitures de bureau;</p> <p>Toute autre tâche connexe.</p> <p>DEC en coordination du travail de bureau;</p> <p>AEC ou DEP en secrétariat avec expérience pertinente;</p> <p>Très bonne maîtrise des logiciels Suite MSOffice;</p> <p>Connaissance du logiciel File Maker, un atout;</p> <p>Connaissance du monde collégial et syndical, un atout;</p> <p>* Notez que le candidat devra se soumettre à un test de français</p> <p>Autonomie, discrétion, initiative, sens aigu des responsabilités et de l'organisation.</p>
Exigences et qualifications :	

INFORMATION SUR L'ORGANISATION

Nom de l'organisation :	Syndicat des enseignantes et des enseignants du Collège Lionel-Groulx (SEECLG)
Responsable :	Stéphan Gibeault, secrétaire général
Adresse :	100, rue Duquet, Sainte-Thérèse (Québec) J7E 3G6
Téléphone :	450 971-7882
Télécopieur :	450 971-7893
Adresse de courriel :	seeclg@hotmail.com
Site Web :	Seeclg.org
Informations :	<p>Le SEECLG est un syndicat affilié à la FNEEQ (CSN) qui compte près de 450 membres. Son rôle est de promouvoir et de défendre l'intérêt de ses membres, de s'assurer du respect de la convention collective, de valoriser l'éducation et de défendre la qualité de l'enseignement, de contribuer au développement d'une société juste, égalitaire, écologique et non violente.</p>